

ABONNEMENT

Table of subscription rates: Un an... 18 fr., Six mois... 9, Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Table of insertion rates: Annonces, la ligne... 20, Réclames... 30, Faits divers... 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers. PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR. SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance

Les événements d'Orient

L'emprunt et le contrôle. — Le départ projeté de sir E. Vincent pour Athènes.

On télégraphie de Constantinople au Times:

« La perspective d'une avance de la banque ottomane sur l'indemnité soulevée les esprits. »

« Sir Édouard Vincent ira à Athènes la semaine prochaine pour s'occuper des questions de l'emprunt et du contrôle. Le sultan craint que l'évacuation ne provoque une nouvelle manifestation du parti militaire. »

« Il est interdit aux journaux turcs de faire la moindre allusion à cette évacuation. »

« Aucune ouverture n'a été faite à des banquiers de Berlin au sujet de l'emprunt. »

La Chambre hellénique. On télégraphie d'Athènes au Daily News:

« La Chambre sera convoquée lundi prochain, mais le gouvernement s'efforcera d'ajourner la discussion des préliminaires pendant les négociations que la Grèce se prépare à ouvrir directement avec la Porte. »

« C'est seulement au sujet du paiement de l'indemnité que la Grèce fera des propositions spéciales à la Turquie. »

« Le comité des porteurs de titres se montre très satisfait de voir les intérêts de ses porteurs sauvegardés par les puissances. »

« Il demande le remboursement des dépôts saisis arbitrairement par M. Tricoupis en 1893, la capitalisation des coupons arriérés depuis cette époque, le rétablissement du contrôle absolu des porteurs sur les revenus affectés à la garantie de tous les emprunts étrangers, enfin qu'un coupon de 40/00 au lieu de 30/00 soit servi. »

Négociations directes. Un groupe de députés a décidé de déposer une proposition tendant à établir des négociations directement avec le gouvernement ottoman.

En Crète. On télégraphie de la Canée au Standard:

« Il paraît que Djavad pacha a été informé par la Porte que les gouvernements russe, autrichien et français ignorent complètement le désarmement projeté à Candie. »

Le Panama

Parquet de la cour et président des assises lionnent à rivaliser de correction parlante envers les accusés dans la seconde affaire du Panama.

« Comme on le sait, M. le procureur général Bertrand s'est fort courtoisement refusé à mettre à exécution l'ordonnance de prise de corps jointe, selon l'usage, à l'arrêt de la chambre des mises en accusation du 14 septembre, et MM. Saint-Martin, Antide Boyer, Henry Maret, Plan-teau, Gaillard, Laisant et Rigaut ont été laissés en liberté provisoire. »

Avec non moins de courtoisie, M. Thibierge, le président actuel des assises, a décidé que ce ne serait ni à la prison de la Conciergerie, ni même au greffe criminel qu'il procéderait à l'interrogatoire de forme prescrit par l'article 298 du code d'instruction criminelle.

C'est en son cabinet présidentiel, à la cour d'assises, qu'il recevra samedi, à trois heures et demie, les parlementaires et anciens parlementaires impliqués dans le second procès du Panama.

Mais où interrogera-t-on Arton, qui est en état de détention? A la Conciergerie ou dans le cabinet du président? La question n'est pas encore définitivement résolue. Toutefois, il est probable que l'ancien homme de confiance du baron Reinach bénéficiera de la mesure de faveur accordée à MM. Saint-Martin, Antide Boyer, Henry Maret, Plan-teau, Gaillard, Laisant et Rigaut et qu'il sera, lui aussi, comme ses co-accusés, interrogé dans le cabinet même de M. le président des assises.

Hoche s'est-il suicidé?

En réponse à un article de M. Dérouté, M. le marquis des Roys adresse au Gaulois la lettre suivante:

« L'historien a le droit de juger à son point de vue les événements et le rôle des hommes qui y ont pris part. Le poète jouit de privilèges encore plus grands. Les descendants d'un personnage historique n'ont que des devoirs, et le plus grand pour eux est de veiller à ce qu'une légende ne vienne pas amoindrir sa mémoire. »

« Pour la première fois, le général Hoche est accusé de s'être suicidé. »

« Ni les récits de Mme Hoche, sa grand-mère, qui a voulu me raconter, à l'âge de soixante ans de veuvage et avec une émotion dont je ressens encore la douleur communicative, les derniers moments de son mari, ni les souvenirs de sa sœur, Mme de Belle, qui se trouvait à Wetzlar, auprès d'elle, ni ceux des anciens aides de camp et des officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse qui avaient été témoins de cette mort et que j'ai encore connus n'ont jamais fait allusion au suicide. »

« Le procès-verbal de la maladie et de la mort de Hoche, rédigé par Véricinque, médecin attaché à sa personne, ne permet pas de penser à cette hypothèse. Les nombreuses biographies, mêmes celles publiées à l'étranger, les discours qui ont été prononcés aux cérémonies funèbres qui ont eu lieu après sa mort ne laissent soupçonner rien de semblable. Jamais, jusqu'ici, on n'a dit que Hoche était sorti de la vie volontairement. »

« Les traditions conservées dans sa famille sont autres. Un jour viendra peut-être où on pourra les faire connaître. »

Le Grand-Orient de France. Du Rappel: L'assemblée générale du Grand-Orient de France (le Convent) a procédé hier au renouvellement du tiers sortant des membres du conseil de l'Ordre.

Tous les élus appartiennent à l'opinion radicale-socialiste ou socialiste. Ce sont: MM. Lucipia, conseiller municipal de Paris; Hubbard, député de Pontoise; Lartige, conseiller général des Ardennes; Renoult, avocat; Rouffaut, conseiller municipal de Rouen; Mérégnac, ancien officier; Guillemé, maire de la Roche-sur-Yon; Baudouin, député de Beauvais; Mille, pharmacien-chimiste, licencié ès-sciences; Ponguet, conseiller général, directeur de l'Indépendant de l'Est.

De la Lanterne: Toutes ces nominations sont significatives: elles montrent mieux que ne pourrait le faire le compte rendu des travaux théoriques du Convent, que la franc-maçonnerie — du moins la fédération du Grand-Orient — a la volonté de marcher résolument en avant dans la voie des réformes sociales.

Le nouveau bureau du conseil de l'Ordre a été élu dans le même sens politique et social. M. Desmons, sénateur, a été élu président par 26 suffrages sur 27. — Unanimité moins la voix de M. Desmons lui-même. — Dépeche, sénateur radical, et Tintère ont été nommés vice-présidents.

Les secrétaires sont Dazet et Ranson, conseiller municipal de Paris. Le garde des sceaux est Croissant, un des hommes qui ont été le plus vilipendés par les feuilles cléricales.

La villa du Tsar. Du Journal: Une grosse nouvelle que nous télégraphions notre correspondant de Cannes.

On affirme que le tsar vient de se rendre acquiescer à Nice, dans le quartier du Ray, d'une propriété de dix hectares environ pour y faire construire une superbe villa.

Cette résidence impériale serait surtout destinée à l'impératrice mère et au tsarewitch qui, plus que jamais, ont dessein de passer leur hiver dans le midi de la France. Mais on sait aisément l'intention qu'a Nicolas II de venir, avec l'impératrice, faire un séjour pendant la mauvaise saison sur le littoral méditerranéen.

On ajoute que l'acte de vente du terrain en question aurait été signé, hier, chez un notaire de Nice, par le propriétaire et l'envoyé de l'empereur.

De son côté, le bey de Tunis est actuellement en pourparlers pour l'achat d'une villa à Nice.

Futurs évêques. Du Gaulois: Nous croyons savoir que le ministre des cultes se propose de comprendre au moins un curé de Paris dans ses prochaines promotions épiscopales: probablement M. l'abbé de Bonfils, curé de Saint-Roch, bien que ce dernier n'ait pas personnellement fait acte de candidat.

Un grand nombre d'autres candidatures ont été déjà examinées depuis la double vacance des évêchés du Mans et de Soissons.

Parmi celles qui paraissent avoir le plus de chances d'aboutir, citons celles de M. l'abbé Pallray, curé du diocèse de Rouen, chevalier de la Légion d'honneur et ami personnel du président de la République; de M. l'abbé Molard, vicaire général de Châlons, et de M. l'abbé Roux, chanoine de Tulle.

Mais ce ne sont là, est-il besoin de le dire, que des prévisions, d'ailleurs fondées sur des renseignements puisés à la meilleure source. Le prochain consistoire ne devant avoir lieu qu'à la fin de décembre, le mouvement épiscopal ne sera certainement pas arrêté avant deux mois.

RENCONTRE AU PISTOLET

On télégraphie de Bône: Dans la lutte électorale qui a lieu gé-

nérallement en prévision de la prochaine élection du conseiller général du canton de Bône sud, deux partis sont en présence et tiennent tous les soirs des réunions. Les deux candidats sont MM. Perolacci et Beugin.

La profession de loi de ce dernier ayant été jugée offensante par M. Jérôme Bertagna, maire de Bône, un duel au pistolet, à vingt-cinq pas, a eu lieu entre MM. Bertagna et Beugin.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

A MADAGASCAR

Arrivée de l'« Oxus ». — Nouvelles de l'Émyrne. — Situation troublée à Fort-Dauphin.

On télégraphie de Marseille: Le paquebot « Oxus », courrier de Madagascar, est arrivé avec 244 passagers, parmi lesquels on remarque: M. M. Lenczy, de l'aine du génie; Sincéry, lieutenant; Garrault, lieutenant de vaisseau; de Rivière, Vincent, Ghédeville, enseignant; docteur Pelan.

L'« Oxus » ramène en outre 173 soldats d'infanterie de marine et tirailleurs dont 31 alités. Trois militaires sont décédés en cours de route; leurs corps ont été immergés.

Voici les nouvelles apportées par le courrier: Le pavillonnement de l'Émyrne est toujours très pénible: le gouverneur général a pris des mesures énergiques pour parer, dans la mesure du possible, à cette fâcheuse situation. Le conseil d'administration examinera dans quelques jours la question de l'immigration asiatique, dans le but de favoriser le commerce national.

Le commandant Bonnet et deux compagnies de la légion étrangère sont rapatriés par le courrier de ce mois. Le colonel Mustel et deux nouvelles compagnies algériennes seront rapatriés le mois prochain.

Dans le nord, les bandes rebelles de la région de Mandritsara sont complètement dispersées. Le lieutenant Boucabeille a pu se rendre, avec une faible escorte, de Tananarive à Diégo-Suarez, par la ligne des crêtes, pour étudier la route centrale de l'île.

A l'ouest, la pénétration continue dans de bonnes conditions, malgré quelques incidents peu importants provoqués par de petits groupes de Sakalaves pillards attaquant les convois isolés.

A Tulle, la situation est meilleure, grâce à l'énergie du résident Estèbe et à l'arrivée de 80 hommes de troupes mis à la disposition du résident.

A Fort-Dauphin, l'anarchie continue: la compagnie de la légion destinée à occuper cette région s'est embarquée le 28 août à Tamatave.

L'officier qui la commande y exercera les pouvoirs militaires et civils en remplacement du résident Lemaire, appelé à Fénéric pour diriger la nouvelle province créée au nord de Tamatave.

La région de Tsivory est occupée par une compagnie de tirailleurs malgaches. Les mesures prises pour apporter à Tananarive et dans le nord de l'île du riz prélevé dans les provinces voisines, mieux dotées, ont arrêté momentanément la hausse du prix de cette denrée. L'ensemencement des rizières est poussé avec activité.

Malgré tout, la situation de l'Émyrne inspire toujours de l'inquiétude jusqu'à la prochaine récolte.

Double interpellation. M. Vigné d'Octon, qui avait déjà, il y a un mois, informé le ministre des colonies de son intention de l'interpeller sur le « massacre » d'un groupe de soldats français par les Touareg hoggars, à Rhergo, dans la région de Tombouctou, vient d'écrire à nouveau à M. André Lebon pour l'informer qu'il interpellera également sur la récente attaque des troupes, à Lobi, par les bandes du fils de Samory.

A la frontière

Aux environs de Nancy. — Incident expliqué. On télégraphie de Nancy: Le bruit s'est répandu à Nancy et dans les environs, qu'un incident de frontière avait eu lieu à Nomeny.

On racontait que, profitant des manœuvres de cavalerie exécutées par la garni-

son de Delme, un sous-officier de uhlans avait parlé, avec plusieurs de ses collègues, qu'il traitait, planter son fusil sur la guérite d'un douanier français.

Le parti ajoutait-on, avait été tenu et le sous-officier, mis au défi, avait mis pied à terre sur le territoire annexé, où, abandonnant un instant son cheval, avec son sabre à la selle et son casque, il se serait avancé, tête nue, vers la baraque du douanier, pour y planter son drapeau allemand.

Le douanier français aux aguets et dissimulé derrière un buisson, se serait emparé de la monture, du sabre et du casque à pique, qu'il aurait ramené triomphalement à Nomeny et remis à la gendarmerie française, tandis que le uhlan, tout penaud, était arrêté par un brigadier de douanes.

Il résulte de l'enquête faite à ce sujet que ces bruits sont absolument faux. Voici la vérité sur cet incident.

Un jeune patriote, M. Maguin, fils d'un négociant du pays messin, avait été obligé de rester, malgré son désir de devenir français, au pays annexé, où ses parents ont des intérêts considérables à surveiller. En dépit de son aversion pour l'armée allemande, le jeune homme fut contraint par ses parents d'endosser l'uniforme des uhlans et il fut incorporé l'an dernier au 4<sup>e</sup> escadron du 14<sup>e</sup> régiment de cette cavalerie d'éclaircissement.

Ces jours derniers, Maguin était désigné pour préparer le cantonnement de son escadron dans un village des plus voisins de la frontière, où se faisaient les manœuvres d'automne et auxquelles prenait part toute la garnison de Delme.

Au lieu de s'occuper du cantonnement, Maguin piqua des deux vers la frontière, qu'il franchit avec son cheval, armes et bagages, entre Alaincourt et Thézey.

Dans cette dernière localité, il avait été recueilli pas des amis de sa famille qui lui donnèrent l'hospitalité et l'engagement à retourner en Allemagne, afin de ne pas mettre ses parents dans l'embarras.

Non, répondit énergiquement Maguin, ils m'ont obligé, malgré mon dégoût pour cette race d'Allemands, de faire mon service militaire; je n'y retournerai pas; je vivrai en France comme étranger, si je ne puis me faire naturaliser, mais je ne porterai plus le casque à pique.

En présence de cette ferme déclaration du jeune patriote les amis de sa famille lui offrirent de l'argent.

« Je n'ai besoin de rien, répliqua Maguin: j'étais soldat; mais mes parents ne me laissaient pas manquer d'argent. »

Et, en effet, il exhiba son porte-monnaie, contenant encore une centaine de francs.

« J'en ai assez pour arriver à Reims, où j'ai des parents, ajouta Maguin en remontant à cheval, se dirigeant vers la France. »

Il passa la frontière à Mailly, avec un vétérinaire de Nancy qui le connaissait parfaitement pour l'avoir vu fréquemment chez son père.

Maguin arriva à Nomeny, où il fut désarmé, et ses armes furent renvoyées à la gendarmerie, tandis qu'il se dirigeait sur Reims.

C'est probablement ce fait de désertion qui a donné lieu au bruit.

Le cheval de Maguin a été reconduit par les gendarmes de Nomeny jusqu'au pont d'Ainois, sur la Seille, limite du territoire français, et a été remis aux gendarmes de Delme.

Le Comité de l'Alliance

Les deux monuments. — Sur la Seine et sur la Néva. Le comité d'initiative formé par M. du Pasquier, l'auteur de la proposition des monuments jumaux, s'occupe très activement de la constitution du comité définitif.

Ses efforts portent également sur l'organisation de la souscription nationale.

Voici, dans ses grandes lignes, la physiologie générale des monuments projetés:

Les monuments, en forme de phare, auront environ trente mètres de hauteur; à leur sommet deux belles et fières jeunes femmes de bronze personnifieront la France et la Russie. A mi-hauteur, une couronne faite de poutres de cuirassés, armées d'éperons et reliées entre elles par des chaînes de fer rappellera Croustard et Toulon.

Sur le socle, en forme de croix grecque, se dresseront quatre groupes de soldats, de marins, d'ouvriers et de travailleurs français et russes fraternisant. Deux grands bas-reliefs représentant la visite des souverains russes à Paris et celle du président de la République à Péters-

bourg, ainsi que deux médaillons avec les profils de l'empereur Alexandre III, de l'impératrice Maria-Féodorovna et du président Carnot, orneront les quatre faces des branches de la croix. Enfin des écussons aux armes des principales villes russes et françaises serviront de motifs de décoration.

## LA MALADIE DU SULTAN

On télégraphie de Constantinople : Le bruit court avec persistance que le sultan est très gravement malade. Ce qui semble confirmer cette nouvelle, c'est que depuis hier un mouvement inusité de correspondances se remarque entre Yildiz-Kiosk et la Sublime-Porte. Outre les médecins particuliers d'Abdul-Hamid, plusieurs autres médecins ont été appelés au palais. Les hauts fonctionnaires prétendent ne rien savoir, mais ils semblent très préoccupés.

## Informations

M. Millerand, député de la Seine, fera samedi soir au théâtre de la Renaissance, à Nantes, une conférence sur « la Doctrine socialiste ».

M. Darlan, garde des sceaux, actuellement en villégiature à Nérac, arrivera à Paris le 27 courant pour prendre part au conseil des ministres qui sera tenu le lendemain 28 septembre. Le ministre de la justice ne fera à Paris qu'un séjour de 24 heures.

On a dit, à propos de la mort du général Bourbaki, que le doyen des généraux était le général de Ladmiralet. Ce dernier est bien le doyen des généraux, si l'on ne considère que la date de la promotion, mais, au point de vue de l'âge, le doyen est le général comte de Castagny qui est né à Vannes le 30 novembre 1807. Le général de Ladmiralet est plus jeune d'un an.

Le président de la République, accompagné du commandant de Lagarenne et de M. Leydet, inspecteur des forêts, a fait une promenade vendredi matin autour du parc de Rambouillet.

M. Turrel, ministre des travaux publics, vient d'adresser aux Compagnies de chemins de fer une circulaire leur demandant de donner au personnel des gares des instructions pour que les commissaires spéciaux de police les plus voisins soient immédiatement avisés des vols qui peuvent se produire dans ces gares.

### Défendez-vous !

A l'occasion d'un refus de sépulture ecclésiastique, absolument justifié par les lois de l'Eglise non moins que par les simples règles de la logique et du bon sens, M. l'archiprêtre de Péray, violemment pris à partie par deux feuilles anticléricales de la région, a adressé au *Lyon Républicain*, premier autour de l'attaque, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur, »  
Attaqué avec une violence injustifiable dans le numéro de votre journal portant la date du 10 septembre, je compte user vis-à-vis de mon adversaire anonyme de tous les droits que me confère la loi.  
« Mais aujourd'hui, en vertu du droit de réponse, je vous prie d'insérer la lettre suivante, destinée à établir notamment la légalité de mon attitude. »  
M. Raymond Dulac, dont la mort cause tout ce bruit, était né catholique, mais il s'était marié au temple protestant sans passer par l'église. Son fils est protestant.

« Sentant sa mort prochaine, il aurait, en outre, déclaré à son épouse : — Je veux reposer près de toi et de mon enfant. »

« C'est-à-dire être inhumé dans la cimetière protestant. »  
« Connaissant ces volontés formelles et après avoir pris avis de nos chefs spirituels, j'ai refusé mon ministère de prêtre catholique au moment des obsèques. »

« C'était mon devoir : j'ai accompli sans faire entendre aucune des épithètes qui me sont mensongèrement prêtées. »

« Et je m'étonne que certains aient l'étrange prétention de vouloir forcer un prêtre à aller à l'encontre des règlements de l'Eglise — alors surtout qu'ils se déclarent anticléricaux. Puisqu'ils ne veulent pas de l'Eglise, ont-ils le droit d'en réclamer l'assistance ? »  
« La vérité est qu'on a voulu faire à propos de cet enterrement une manifestation politique et protestante. »

« Le public l'a jugé ainsi, et j'ai reçu pour mon attitude, les félicitations des catholiques qui ont pu, depuis trente-cinq ans, apprécier mon caractère. Leur témoignage et celui de ma conscience me suffisent. »

« Nous verrons bientôt si mon adversaire anonyme pourra en dire autant devant les tribunaux qui jugent les injures et les diffamations. »

« Veuillez me croire, Monsieur le directeur, votre serviteur. »

BLANCHARD.

Curé-archiprêtre de Saint-Péray. »

## Dernière Heure

### Le départ de M. Chaudié

On télégraphie de Bordeaux : M. Chaudié, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, est arrivé à Bordeaux. Il ira à Lisbonne prendre le paquebot « Cordillère » qui le conduira à Dakar, où il arrivera le 2 octobre.

### Révolte en Hongrie

On télégraphie de Vienne : A Sjenica, dans le district de Pisarovina, en Croatie, quatre mille paysans se sont réunis et organisés militairement.

Ils prétendent qu'un juge du district accompagné de plusieurs fonctionnaires, qui visitait leur paroisse, avait apporté avec lui un drapeau hongrois pour le placer au clocher de l'église et que deux heures après cet acte, la population qui est orthodoxe, devait abjurer sa foi et devenir catholique et magyare.

A l'aide de fourches, ils ont assassiné le juge et deux autres fonctionnaires et tiré sur les gendarmes, qui ont répliqué en tuant un des chefs du mouvement et une femme.

### La révolte dans l'Inde

On télégraphie de Simla : Le général Lockhart a quitté Simla pour prendre le commandement de l'expédition contre les Afridis. Cette expédition partira probablement le 3 octobre.

On évalue à 60,000 hommes les forces actuellement réunies par l'Angleterre sur la frontière afghane, soit la moitié du contingent anglais dans l'Inde.

### A Cuba

On télégraphie de Madrid : Une dépêche de la Havane apprend qu'une colonne de reconnaissance a découvert dans la partie nord de la province de la Havane une soixantaine de caisses de munitions et de nombreux fusils provenant d'un débarquement de filibustiers.

Un capitaine, un lieutenant et vingt-six insurgés se sont soumis et ont rendu leurs

armes. Avant leur soumission, une fixe était survenue dans cette bande dont le chef avait été tué.

### Accident de chemin de fer

On télégraphie de Madras : Un terrible accident s'est produit sur le chemin de fer de Bangalore à Mysore : une locomotive et cinq wagons ont été précipités dans la rivière Monde, près de Maddur, par suite de la rupture du pont. Il y a, dit-on, un grand nombre de victimes.

### Empoisonnés par des champignons

On télégraphie de Montpellier : M. Sablayrolles, habitant Bédarieux avec sa famille, composée de sa femme, sa belle-mère et son fils, avaient mangé des champignons lundi soir. Dans la nuit, toute la famille fut malade.

L'enfant, âgé de huit ans, mourut après des souffrances atroces. La belle-mère est morte le lendemain. M. Sablayrolles père est à l'agonie.

On signale ce détail qu'une petite chienne qui avait goûté aux champignons est morte aussi.

### L'affaire Capronnier

On télégraphie de Beauvais : Vendredi, à onze heures et demie, ont commencé devant une foule énorme, les débats de l'affaire Juliette Capronnier, qui a empoisonné deux personnes à Bressles et à Beauvais. En raison de la nombreuse assistance, le service d'ordre a été doublé.

La mère de Juliette Capronnier comparait également devant les assises comme complice.

On a appris dans la matinée que le père de l'accusée a tenté de se suicider en se tirant un coup de revolver dans la poitrine. Cette nouvelle a produit une vive émotion.

On s'attend à des débats émouvants et à un long procès.

### UN SCANDALE SOCIALISTE

La commune de Croix, sise aux environs de Roubaix, et qui a, comme sa voisine, la mauvaise fortune d'être administrée par des collectivistes, vient d'être le théâtre d'un scandale où les collectivistes, précisément, font assez mauvaise figure.

Mardi matin, M. Locogo, directeur des travaux municipaux, all'it entrer à son bureau établi dans la mairie même, lorsqu'il s'aperçut avec surprise que le tiroir de son secrétaire avait été fracturé. Non seulement plusieurs dossiers, dont quelques-uns lui étaient personnels, avaient été soustraits, mais encore une somme d'argent avait disparu.

M. Locogo a déposé aussitôt entre les mains du commissaire de police, une plainte contre M. Lecrinier, adjoint au maire, qui s'était reconnu l'auteur de cette soustraction.

Au lieu de l'étouffement rêvé par le maire, M. Desbarbieux, c'était l'éclat et le scandale. Aussi ce dernier en conçut un violent dépit et, jeudi matin, M. Locogo étant venu à son bureau, il l'apostropha avec véhémence, lui reprochant d'avoir parlé. M. Locogo répondit vertement au citoyen maire. La scène tourna bien vite à l'aigre et M. Desbarbieux, se prétendant insulté, se rendit chez le commissaire de police pour l'inviter à arrêter le directeur des travaux.

Le commissaire n'en fit rien et se contenta de répondre au maire : — Je sais mon devoir et je le ferai tout entier...

La préfecture et le Parquet de Lille sont saisis de cette affaire.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

#### Cotes de la Loire

Tours, le 24 septembre 1897.

Observée le 24 septembre à Tours, 1<sup>h</sup>43; à Langeais, 1<sup>h</sup>54; à Saumur, 1<sup>h</sup>77. Prémée pour le 25 septembre : à Tours, 1<sup>h</sup>47; à Langeais, 1<sup>h</sup>60; à Saumur, 1<sup>h</sup>82.

Prémée pour le 26 septembre à Tours, 1<sup>h</sup>42; à Langeais, 1<sup>h</sup>54; à Saumur, 1<sup>h</sup>83.

Prémée pour le 27 septembre à Tours, 1<sup>h</sup>40; à Langeais, » » » ; à Saumur, » » ».

#### Carnet mondain

Nous apprenons le prochain mariage de M<sup>lle</sup> Renée Gouraud avec M. le baron Pinoteau, lieutenant d'infanterie à Dreux.

M<sup>lle</sup> Gouraud est la fille de M<sup>me</sup> Georges Gouraud bien connue dans le monde des lettres sous le pseudonyme de René d'Anjou, dont elle a signé de charmantes nouvelles. M<sup>lle</sup> Renée Gouraud est l'auteur du très intéressant feuilleton : « FILLE DE FRANCE » que l'*Echo Saumurois* publie en ce moment. Sa famille, d'origine angevine, habite actuellement le merveilleux château du Plessis-Macé, une des curiosités archéologiques les plus remarquables de l'Anjou.

La famille Pinoteau est également une des plus justement estimées de l'Anjou où elle compte de nombreuses attaches.

Nous prions les deux fiancés et leur famille d'agréer nos souhaits de bonheur et nos compliments les plus sincères.

#### Au Soudan

Le lieutenant Bunas, qu'on croit malheureusement avoir été tué dans le dernier combat, au Soudan, a habité l'Anjou. Il était le fils de l'ancien chef de gare de Segré. Engagé à 19 ans, après plusieurs campagnes au Tonkin et au Sénégal, il avait devant lui un brillant avenir. Il était chevalier de la Légion d'honneur et proposé pour le grade de capitaine.

Après M. de Chevigné, M. Bunas. Le Soudan nous coûte cher.

#### Prix du blé

Les renseignements officiels constatent un sensible abaissement du prix du blé.

#### Terrible accident de bicyclette

Le Palais, 24 septembre.

M. Arrault, pharmacien à Baugé (Maine-et-Loire), vient d'être la victime d'un terrible accident de bicyclette. Il revenait en compagnie de sa femme d'une

excursion à la pointe aux Poulains et descendait la grande côte de Crawford sur une machine sans frein. Il perdit les pédales et vint se heurter violemment sur le parapet qui longe le port de Sauzon. Projeté par la violence du choc sur le guidon de sa bicyclette, M. Arrault se fit à la poitrine une blessure profonde et tomba dans le port de Sauzon, vide en ce moment.

M<sup>me</sup> Arrault se porta aussitôt au secours de son mari qui ne donnait déjà plus signe de vie. Assistée d'un avocat d'Aubusson, témoin de cette horrible chute, M<sup>me</sup> Arrault fit conduire le malheureux touriste à l'hôpital où un médecin constata le décès.

La douleur de la pauvre femme est d'autant plus poignante qu'elle est loin de sa famille, loin de ses quatre jeunes enfants qu'elle avait quittés la veille pour faire quelques excursions en compagnie de son mari.

#### Voûte effondrée

Les Gardes. — Avant-hier matin, à la vieille chapelle de Notre-Dame-des-Gardes, s'est produit un accident qui aurait pu avoir des suites très graves.

L'un des cintres soutenant la voûte s'est effondré tout près du maître-autel sur une longueur de près de quatre mètres. Il n'y avait personne heureusement dans la chapelle à ce moment-là et l'on lutrmit à la pensée de la catastrophe qu'aurait entraînée l'écroulement s'il s'était produit les jours précédents alors que les pèlerins se pressaient en foule dans le vieux sanctuaire qui est toujours un des plus fréquentés de l'Anjou.

#### Vol à la tire

On nous rapporte qu'un vol à la tire a été commis dans la journée de jeudi, à la gare Saint-Laud, à Angers.

Vers midi, une dame, qui prenait son billet au guichet, se serait vue délestée de son porte-monnaie, contenant environ 80 fr.

#### Grave accident

Segré. — Avant-hier, le fils de M. Dersoir, fermier aux Hommeaux-de-Pouancé, âgé de treize ans, s'est fait prendre la main gauche dans un coupe-racines. Le docteur Martin, appelé en toute hâte, a dû pratiquer l'amputation de l'annulaire du petit doigt et d'une partie de la main. L'opération a bien réussi.

#### Fournisseur malhonnête

Thouars. — Procès-verbal a été dressé contre un nommé Edmond Ernest, bou-

13 Feuilleton de l'*Echo Saumurois*.

## FILLE DE FRANCE

### PREMIÈRE PARTIE

— Hélas, mon enfant, si pauvres, que lorsque la petite retraite que je dois à la générosité du roi s'éteindra à ma mort, ta mère et toi serez sans ressources.

— Je travaillerai, grand'mère.

— A quoi? une femme en ce monde a peu de ressources.

— Mais je suis forte, je puis pêcher.

L'aïeule haussa les épaules avec un triste sourire.

« Père ne possédait donc rien ? »

— Tout fut englouti, ma pauvre enfant ; allons, ne parle pas du passé, c'est ouvrir inutilement la plaie saignante de mon cœur. »

La petite courba le front. Très loin, en

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur. S'adresser au journal.

sa pensée, elle revoyait le bon visage tendre de son père, elle entendait de chères et douces paroles, de grands bras robustes la soulevaient de terre, lui faisaient cueillir des fruits sur de hautes branches et des yeux tristes fixaient les siens avec une infinie tendresse.

Malgré elle, des larmes vinrent noyer ses cils et elle resta silencieuse, perdue en ce passé lugubre...

Après le frugal repas, elle remit tout en ordre, courut au jardin ramasser les légumes pour le soir, puis elle se dit que pour la venue de sa mère, il fallait donner à la maison un petit air de fête, cacher par des bouquets les tentures en lambeaux.

Des fleurs, la nature y pourvoyait, les petits oiseaux en semaient dans leur vol car le jardinier ne perdait pas son temps en inutile culture. Il plantait des productions maraichères et vendait aux étrangers tout ce qui était présentable afin de recueillir ainsi le salaire de sa peine.

Mais la dune était là avec ses œillots

roses, ses giroflées mauves au feuillage vert d'eau, ses grands chardons bleus, des boules rouges de rosiers nains, venus dans le sable, et les épaisses fougères roussies par le vent salé.

Michelle courut vers la dune, le soleil de midi faisait flamber ses cheveux dorés; la fatigue, la chaleur avaient rougi ses joues, et son énorme gerbe de plantes liées de longs fils de goémons posée sur son épaule, elle allait enfonçant à chaque pas dans le sable friable et brûlant.

Au détour du chemin, elle eut un brusque arrêt, un sursaut la rejeta en arrière.

Là, debout, la regardant gravir, l'homme du matin se profilait.

Il tenait en main une petite boîte noire qu'il venait brusquement de dresser devant elle, la refermant presque aussitôt.

A présent, il glissait cette boîte dans le sac qu'il avait en bandoulière. Michelle n'était ni craintive, ni timide, elle passa fièrement, mais le chemin, très étroit, resserré entre deux talus de pourpier,

l'obligea à effleurer le promeneur, et les branches de sa cueillette se prirent dans la courroie de la longue-vue de l'étranger, forçant ainsi la jeune sauvage à s'arrêter.

« Petite fée des bruyères, demanda l'inconnu, voulez-vous me permettre de visiter votre palais ? »

Elle secoua la tête, sans comprendre ce langage imagé, d'autant moins que celui qui parlait avait un accent étranger ; elle vit qu'il avait des yeux bleus, calmes et fiers, une physionomie énergique, éclairée en ce moment d'un sourire un peu gouailler.

Il reprit devant le silence de l'enfant :

« Voulez-vous m'admettre à visiter votre aire, jeune aiglon, ces ruines tentent un touriste ; lui ferez-vous la grâce de le laisser les admirer de plus près ? »

Et comme toujours, Michelle demeurait sans répondre, occupée à recharger mieux son paquet bourru et piquant, il ajouta :

« Vous ne comprenez sans doute que

le breton ; moi, je sais tout juste le français... »

Un bond de l'enfant, qui prenait sa course à toute jambe, arrêta la phrase commencée, elle se termina par un franc éclat de rire, tandis que le promeneur braquait de nouveau son appareil photographique sur la fuyante.

Michelle ne s'arrêta qu'à la cuisine où elle tomba essoufflée sur le banc de chêne, en nage, et ses petites mains brunes au front, ses coudes sur les genoux, elle resta pensive sans entendre les reproches de Rosalie qui la grondait de s'être mise dans un pareil état.

(A suivre.) RENÉ GOURAUD.

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Bulletin météorologique du 25 Septembre

	Baromètre.	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 17°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 16°
Midi,	769 m/m	au-dessus 20°
Hausse,	3 m/m	
Baisse,	m/m	
Température minima de la nuit au-dessus		12°

langer à Thouars, fournisseur du pain du bureau de bienfaisance, pour avoir fourni aux malheureux du pain de qualité absolument inférieure, d'aspect repoussant et contenant des débris de toute sorte.

#### Les champignons vénéneux

Niort. — M<sup>me</sup> Marquis, demeurant à Saint-Amand-sur-Sèvre, qui avait dernièrement en compagnie de son mari et de sa fille mangé des champignons cueillis par elle, vient de mourir des suites des accidents survenus après le repas. La jeune fille est rétablie et le père est resté indemne.

#### Les vendanges dans la Loire-Inférieure

Les vendanges sont commencées depuis quelques jours dans ce département pour les muscadets.

En général, la quantité est très faible et la qualité médiocre.

Pourtant, quelques propriétaires de Haute-Goulaine, de la Haie-Fouassière et des communes limitrophes, dont les vignes, exemptes de mauvaises herbes et traitées à temps en prévision du mildew, ont été vendangées au moment convenable, ont fait de bon muscadet, qui atteindra certainement 9° d'alcool.

Mais ils constituent une exception, et la récolte sera loin de valoir celle des bonnes années, 1893 notamment.

#### Un braconnier qui se tue

Nous lisons dans la Sarthe :

« Deux ouvriers briquetiers, Liger Jules, âgé de 31 ans, et son beau père, Plessis, demeurant commune de Saint-Fulgent, s'étaient rendus à la nuit à l'affût.

« Ils étaient embusqués depuis une heure environ, lorsque Plessis entendit un coup de fusil, puis un second quelques minutes après, tirés dans la direction où se trouvait son gendre. Il alla voir et aperçut Liger tombé la face contre terre, baignant dans son sang.

« Liger avait tiré et blessé un lapin ; il voulut achever l'animal d'un coup de crosse, mais par suite du choc, le coup partit et atteignit le braconnier à la cuisse droite, lui faisant une affreuse blessure dans l'aîne dont il est mort une heure après. »

#### LAIT STÉRILISÉ FREMY

#### Terrifiante page d'histoire

On écrit de Grenoble au *Nouvelliste de Lyon* :

« Le 8 août 1897, à 7 heures du soir, s'est éteinte, à l'hospice des vieillards de la Troche, Joséphine Vermeille, la petite-fille de l'aide-bourreau de Samson, exécuteur de la reine Marie-Antoinette.

« L'existence de Joséphine Vermeille n'a été qu'un long supplice. Avant d'être reçue à l'hôpital de Grenoble, d'où on l'a transférée à l'hospice des vieillards, elle vivait misérablement d'une modique pension que lui faisait l'Etat comme fille et petite-fille d'exécuteurs. Une fois introduite dans la salle Sainte-Jeanne (il y a vingt-cinq ans), cette pension lui fut enlevée.

« Déjà elle était la proie de crises de nerfs bien violentes et ses membres n'ont pas tardé à en porter l'empreinte.

« Deux des doigts de sa main droite, courbés à l'intérieur, ne pouvaient se relever ; deux autres doigts, renversés en arrière, ne se redressaient plus ; le grand doigt, toujours en avant, semblait désigner un objet invisible. Chaque jointure paraissait, en outre, avoir subi une dislocation et un tourment particulier,

de sorte que, en voyant son bras desséché uni à cette main, on se demandait ce que ce pouvait être, si ce n'était pas la patte d'un être fantastique.

« Les jambes de la malheureuse infirme avaient été condamnées au même supplice et la proie des mêmes douleurs ; l'une, raidie et contractée, passait sous le ventre ; l'autre était pelotonnée sous les reins, les doigts de ses pieds étaient renversés, déjetés, disloqués comme ceux de ses mains.

« Sans cesse on y appliquait des compresses imbibées de calmants, mais c'était à peine si elles apportaient un soulagement de quelques minutes aux intolérables tortures que subissait, et de jour et de nuit, Joséphine Vermeille.

« De grands yeux noirs fébriles et angoissés, une maigreur de squelette, une pâleur de cire donnaient à sa physiologie l'aspect le plus sinistre.

« On croyait voir un spectre venu pour redire les mystères de la mort !... Mais n'était-ce pas plutôt un des insupportables secrets des justices du Seigneur, poursuivant en elle le crime de son grand-père, qu'elle avait reçu la mission de révéler, et dont elle portait sur ses membres, perclus et torturés, le sceau sacré et indélébile ?

« Je suis une victime ! » avait-elle dit à une des Sœurs de l'Hôpital.

« Joséphine Vermeille était une victime. Elle a vécu et elle est morte en victime. Son énergie, sa piété, sa patience, sa confiance en Dieu, ne se sont pas démenties.

« Les pauvres vieillards de l'hospice qui l'accompagnaient à la tombe, le 11 août, lui en ont rendu le témoignage. »

M. A.-M. de Fraclieu, au sujet de la mort de Joséphine Vermeille, rapporte l'intéressante anecdote qui suit dans la *Croix de l'Isère* :

« Sans une pelote, mystérieusement mise en vente chez un marchand d'antiquités de Grenoble, avec cette désignation : *pelote ayant appartenu à la reine Marie Antoinette*, la longue expiation, le cruel martyre de Joséphine Vermeille serait resté à jamais caché.

« Cette pelote attirait, au mois de septembre 1893, les regards d'un des officiers de la garnison. Il en offrit 5 francs pourvu qu'on lui fournit la preuve de son authenticité.

« Le marchand n'avait pas de preuve à donner : c'était un intermédiaire qui avait déposé cette pelote sur les étagères de sa boutique ; il savait seulement que la personne qui la faisait vendre ne voulait pas être connue.

« L'officier déclara qu'il n'achèterait la pelote que si on lui en racontait l'histoire. On le renvoya à l'intermédiaire. Celui-ci, parfaitement sûr que tout autre acquéreur ferait la même question et s'arrêterait devant le même silence, avoua, après de longues hésitations, qu'elle lui venait d'une vieille fille, couchée depuis longtemps sur un des lits de l'hôpital et qui se nommait Joséphine Vermeille.

« M. X... se rendit aussitôt à l'hôpital et demanda à Joséphine Vermeille d'où provenait cette pelote qu'on lui disait avoir appartenu à la reine Marie-Antoinette.

« Elle répondit, avec une anxiété fiévreuse, qu'elle l'ignorait.

« L'officier insista. Joséphine Vermeille le repoussa, indignée.

« L'officier, alors, ouvrit sa bourse : « Je donnerais bien dix francs de cette pelote, reprit-il, si l'on me racontait entre quelles mains elle a passé depuis celles de la Reine.

« La pauvre malheureuse infirme, changeant subitement de couleur, lui fit signe d'approcher, et mettant son doigt sur ses lèvres :

« Je vais vous révéler le secret de ma vie, dit-elle : seulement, tout le monde ici l'ignore, sauf une Religieuse, qui a bien voulu le garder !

« Mon grand-père a été l'aide de Samson pour l'exécution de la reine Marie-Antoinette.

« Après avoir accompli cette horrible tâche, les deux exécuteurs sont revenus à la Conciergerie. Ils étaient profondément émus ; et, dans leur admiration pour leur victime, il se sont saisis de quelques objets qui lui avaient appartenu ; Samson a pris une petite pendule et des ciseaux ; mon grand-père, cette pelote et une paire de jarrettières.

« Mon grand-père n'a pas tardé à quitter Paris, poursuivi par les plus douloureux remords. Il est allé cacher sa honte à Marseille. Plus tard, dénué de toutes ressources et manquant de pain, il a dû accepter la charge de bourreau à Aix.

« Il avait deux fils : l'un est devenu bourreau à Lyon et l'autre bourreau à Grenoble. Je suis la fille de ce dernier.

« Lorsque mon grand-père est mort, il a laissé à mon père la pelote de la Reine qu'il gardait avec un soin jaloux, lui recommandant de ne la donner qu'à ses enfants. C'est ainsi qu'elle est venue jusqu'à moi. Elle n'a pas passé en d'autres mains depuis celles de la Reine ! »

#### Bienfaiteur de la Beauté

Enfin Vaissier parut, et le premier en France d'avoir un bon savon nous donna l'assurance ; Du Congo sur le teint il montra le pouvoir Et de nous embellir imposa le devoir.

Elisa Demaré, au parfumeur parisien.

#### L'arrosage des rues

On a beaucoup parlé du procédé d'arrosage des rues imaginé par un Américain à l'effet d'empêcher la propagation des maladies par les pousnières : il s'agissait d'arroser les chaussées avec de l'huile. Cette question de l'arrosage antiseptique préoccupe évidemment beaucoup les citoyens des Etats-Unis. Voici, en effet, qu'un autre inventeur propose d'ajouter à l'eau des chariots d'arrosage du sublimé en quantité suffisante pour détruire les germes morbides.

« La solution de sublimé, dit-il, est facile à faire, et une pareille mesure aurait des effets excellents. La pousnière de nos rues deviendrait sans danger, et l'on pourrait espérer diminuer la diffusion de la tuberculose. »

#### Contre la maladie des jeunes chiens

Un vieux piqueur signale à *La Bourgogne agricole* un remède préventif contre la maladie des jeunes chiens, que nous plaçons sous les yeux de tous les intéressés :

Hacher de 4 à 8 feuilles de pêcher, suivant la taille du chien, et les lui donner dans deux boulettes de beurre un peu salé de la grosseur d'un œuf de pigeon chaque.

Donner cette préparation deux ou trois fois par semaine pendant quinze jours, suspendre pendant huit jours et ainsi de suite pendant deux mois environ.

Autant que possible se procurer des feuilles de pêcher non greffé.

Le remède peut être appliqué à toute époque de l'année ; il suffit de conserver des feuilles de pêcher dans une bouteille hermétiquement fermée ; dans ce cas, employer de 6 à 12 feuilles.

Dès que le jeune chien aura atteint

son troisième mois, on pourra appliquer le remède.

**Observation importante :** L'usage de ce remède amène chez le chien qui y est soumis des boutons sous les aisselles et à la partie interne des cuisses : si ces suppurations devenaient trop intenses, on pourrait suspendre l'emploi pendant quelques jours pour le reprendre ensuite, quand l'éruption aurait à peu près disparu.

#### LE PHILATÉLISTE SAVON VAISSIER

La boîte de 3 savons parfumés contient 10 timbres rares pour collectionneurs

#### D'où vient le mot de rastaquouère ?

Un correspondant, M. Julien Petit, écrit à M. Aurélien Scholl :

« Depuis quelques années, un mot nouveau est venu s'installer dans notre langue, mais on a vainement cherché l'origine de *rastaquouère*. Ayant habité quelques années l'Amérique du Sud, je me permets de vous soumettre une étymologie qui m'a été donnée à Buenos-Ayres par un Argentin. Les premiers Américains du Sud, dont la prodigalité et le luxe criard ont attiré l'attention, étaient, en grande partie, de riches éleveurs.

« Leur fortune provenait de la vente en Europe des peaux et des cuirs.

« En Espagnol, *rascar* signifie *gratter, racler*, et *cueros*, cuirs.

« C'étaient donc des *raclers de cuirs, rascacueros*, et par corruption, on pour plus d'euphonie, *rastaquère*. Le mot était nouveau, bizarre ; il resta.

Le sergent, d'un ton terrible, au soldat Chaquan :

— Chaquan, je vous colle deux jours pour avoir péché dans le rang un bruit incompatible avec le respect dû à vos chefs et tout au plus excusable dans la société civile !...

#### BULLETIN FINANCIER

24 septembre 1897.

La reprise déterminée hier par la hausse du taux de l'escompte à Londres avait tourné court subitement. Les acheteurs déçus s'associaient de nouveau au pessimisme. Aussi la Bourse a-t-elle été faible aujourd'hui à l'ouverture.

Mais cette imposition n'a pas tardé à se modifier. La reprise s'est déclinée et cette fois a persisté jusqu'en clôture.

Il appert de la physiologie du marché aujourd'hui que la place est suffisamment déchargée et peut aborder dans de bonnes conditions la liquidation.

La rente 3 0/0 finit à 103.30 à terme et à 103.25 au comptant. Les deux autres

fonds sont également en reprise à 103.50 et 106.95.

L'Extérieure gagne 50 centimes à 61.75, l'Italien 97.45 à 93.95, les Turcs C et D 10 à 24.25 et 22.25.

Fonds russes calmes.

La Banque de Paris et le Suez ont été recherchés à 853 et 3.245, les chemins français sont restés calmes.

Les mines d'or ont pour la plupart obtenu une légère avance.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 22 septembre 1897

PARIS : Les musées inconnus (Les Archives) : L'Armoire de fer. — Habit de Damiens. — Table où fut déposé Robespierre. — Machine de Fieschi. — Galerie des Archives. — Couteau de Louvel.

PARIS : L'appareil contrôleur des billets de chemin de fer.

Les travaux de l'Exposition : Chantier du nouveau Palais. — Les terrassements. — Caissons du pont Alexandre III. — La fin du Palais de l'Industrie : Chute de la grande Verrière.

PORTRAITS : Le général Bourbaki.

POÉSIES : « La Marjolaine » (illustrations d'Orazi).

DÉPARTEMENTS : Seine-Inférieure : Le départ du roi de Siam, quittant le Havre.

AUTRICHE-HONGRIE : L'Empereur d'Autriche et l'Empereur d'Allemagne, à la revue de Totis.

MODE : Toilette pour septembre.

BEAUX-ARTS : *Un partie de Colin-Millard*, tableau de M. Rafael de Ochoa.

ANGLETERRE : Londres : Les cabs électriques.

Le numéro : 50 centimes.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux à 8 h. 1/2 — Rideau à 8 h. 1/2

Tournées Artistiques

Samedi 25 Septembre 1897

Soirée de Gala dédiée aux familles, avec le Concours d'Artistes des principaux Théâtres de Paris

#### LA MARRAINE DE CHARLEY

Vaudeville Burlesque en 3 actes, de MM. Maurice Ordonneau et Brandon Thomas

Comédie en 1 acte de M. Ordonneau

Ordre du spectacle : 1. *Au coin du feu* ; 2. *La Marraine de Charley*

Pour cette représentation unique, demi-place pour les enfants. Réduction à MM. les militaires.

Pour la location, s'adresser comme d'usage

#### BOURSE DU COMMERCE

Clôture du 23 Septembre 1897

	Avoines	Séigles	Blés	Farines 12 <sup>e</sup>
Courant	17.50	18	24.85	60.50
Prochain	17.50	18	29	60.40
Livr. éloignées	17.50	18.25	24.57	60.15
Tendance	ferme	calme	ferme	lourde

	Huile de Lin	Huile de Colza	Alcools	Sucres
Courant	38.25	59	40.25	27
Prochain	38.50	58.70	39.50	28.25
Livr. éloignées	38.50	59	39.25	28.37
Tendance	faible	ferme	calme	baisse

Le Propriétaire-Gérant P. L. LANT

#### MARCHÉS DE LA SEMAINE

Les Prix indiqués dans ce Tableau sont les PRIX MOYENS

	Angers	Saumur	Bangé	Beaufort.	Doué	Longué	Vihiers	Bourgueil	Chinon
Froment, l'hectolitre	20.50	21.50	21.50	20	20.75	20	20.25	20.50	20.50
Séigle, —	15	12.80	12.50	12.50	12.50	15	14.25	13	12
Orge, —	12.50	11	13.50	12	12.25	14	11.75	12	11
Avoine, —	10	9	8.50	9	8.50	10	8.25	9	8.50
Blé noir, —							12.25		
Sarrasin, —		13							
Méteil, —		16.40	14.75				13.25		
Pommes de terre, l'hectolitre	3.50	4.50	4.50	5	6	7	4.50	5	4
Haricots, l'hectolitre		23	20					23	
Noix, les 50 kilos		17.50	20						
Farines, les 157 kilos	64	62	62						
Soix, les 100 kilos		13							
Foin, les 1050 kilos	70	54	48	60	38	45	40	40	65
Trèfle, —									60
Luzerne, —		54							
Paille, —	60	53	55	55	38	45	35	45	50
Bœuf, le kilogr.	1.70	1.80	1.40	1.50	1.50	1.50		1.40	1.80
Veau, —	2	1.80	1.70	1.80	1.60	1.60		1.60	1.80
Mouton, —	2.30	2.40	2.30	2.40	2	2.30		2	2
Porc, —	1.70	1.80	1.70	1.20	1.20	1.30		1.50	1.50
Poulets, la couple	4	4	4	4	3.50	4	2.50	3.60	3.50
Canards, la couple		3.75	3.75	3	3.50	3.50		3.10	3
Œufs, la douzaine	0.85	0.95	0.85	0.70	0.80	0.80	0.80	0.85	0.75
Beurre, le demi-kilog.	1.05	1.00	0.80	0.90	0.85	0.95	0.80	0.90	0.90

FONDS		Est. . . . .	1111 --	VALEURS DIVERSES		Russe 4 0/0 1893. . . . .	105 40	Bons de lot de 100 fr. . . . .	56 50
3 0/0 . . . . .	103 25	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	484 --	Gaz pour l'étranger . . . . .	690 --	— 4 0/0 Consolid. 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série	105 20	VALEURS FRANÇAISES	
3 0/0 amortissable . . . . .	103 65	Lyon-Méditerranée . . . . .	1801 --	Gaz Compagnie parisienne . . . . .	—	— 3 0/0 or 1891. . . . .	95 55	OBLIGATIONS	
3 1/2 1894 . . . . .	106 90	— Obl. 3 0/0 . . . . .	488 --	Cie Transatlantique . . . . .	364 --	Crédit foncier égyptien . . . . .	495 --	Chemins Brésiliens 4 1/2 . . . . .	390 --
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		Midi . . . . .	1418 --	Omnibus de Paris . . . . .	1559 --	VILLE DE PARIS		Eaux Compagnie générale 3 0/0 . . . . .	483 50
Banque de France . . . . .	3730 --	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	490 50	Suez (actions) . . . . .	3230 --	Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	—	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0 . . . . .	512 --
Comptoir national d'Escompte . . . . .	576 --	Nord . . . . .	1978 --	FONDS ÉTRANGERS		— 1865 4 0/0 . . . . .	574 --	Fives-Lille . . . . .	490 --
Crédit Foncier . . . . .	685 --	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	499 --	Anglais 2 3/4 . . . . .	—	— 1869 3 0/0 . . . . .	437 --	Transatlantique 3 0/0 . . . . .	390 --
Crédit Industriel . . . . .	614 --	Orléans . . . . .	1841 --	Autriche 4 0/0 or . . . . .	106 80	— 1871 3 0/0 . . . . .	418 --	Panama 1 <sup>re</sup> série 6 0/0 . . . . .	24 70
Crédit Lyonnais . . . . .	788 --	— Obl. 3 0/0 1884 nouv. . . . .	492 --	Egypte Dette unifiée . . . . .	109 15	— 1886 3 0/0 . . . . .	402 --	— 2 <sup>e</sup> série 6 0/0 . . . . .	24 25
Société Générale . . . . .	530 --	Ouest . . . . .	1212 --	Espagne extérieure 4 0/0 . . . . .	72 --	— 1892 . . . . .	394 50	— 3 <sup>e</sup> série 6 0/0 . . . . .	100 --
CHEMINS DE FER		— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	490 --	Hongrois 4 0/0 or . . . . .	104 10	CRÉDIT FONCIER		— à lots . . . . .	123 50
Est-Algérien . . . . .	760 --	Ouest-Algérien . . . . .	699 --	Italien 5 0/0 . . . . .	94 --	Communes 1879 . . . . .	498 25	Suez 5 0/0 . . . . .	678 --
— Obl. 3 0/0 . . . . .	475 --	— Obl. 3 0/0 nouv. . . . .	476 --	Portugais 4 1/2 0/0 . . . . .	—	Fonciers. 3 0/0 1879 . . . . .	507 50	— 3 0/0 . . . . .	887 50

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**Vente aux Enchères De Pieds d'Arbres.**

Le Samedi 2 Octobre 1897, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de 243 frênes et ormeaux plantés sur la ferme de l'île Trotonin, située commune et en face le bourg de Dampierre. Mise à prix : 1,000 fr. Au comptant, plus 10 0/0. S'adresser pour renseignements, à M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur, et à M<sup>e</sup> LEROUX, dépositaire du cahier des charges, et, pour visiter, à M. SÉCHET, fermier, à l'île Trotonin.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**Vente Mobilière**

Par suite de changement de domicile Le dimanche 10 octobre 1897, à une heure, A la Rue-Pichon, commune de Saint Lambert-des-Lévéés, Requête de M. Beillard-Ossant, par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

ON VENDRA NOTAMMENT : Charrettes à cheval et à bœufs, carriole à cheval et à âne, charmes, herses et quantité d'autres ustensiles et outillage de culture. Au comptant et 10 0/0 en sus.

**Affaire exceptionnelle**

A prendre de suite à Angers, pour cause de départ

ÉPICERIE avec très bon COMP-TOIR faisant 30 à 40 francs par jour. Peu de frais. Prix 3,500 francs. Pour traiter, s'adresser à l'INDICATEUR ANGEVIN, rue de la Roë, 43, Angers.

**A CÉDER**

POUR CAUSE DE SANTÉ Pour entrer en jouissance de suite Atelier de MARÉCHAL-FERRANT dans chef-lieu de canton. de l'arrondissement de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1898 Grande Maison Située rue d'Orléans Occupée actuellement par M. Tocheport, carrossier. S'adresser, 6, rue d'Alsace.

**A VENDRE**

Avec jouissance de suite UN Outillage et atelier de Ferblantier Bien achalandé A Argenton - Château Beau logement, belle situation. S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

PRÉSENTMENT Magasin de Bois et Charbons AVEC MAISON Place du Mouton. S'adresser à M. BARTHÉLEMY-BERGER, Saumur, ou à M<sup>e</sup> LE BARON notaire. Très bonnes conditions.

**Paille de Froment**

Première qualité 40 francs les 780 kil. Rendu à domicile

**BRUNET**

6, Rue du Pavillon, SAUMUR.

**Offres et Demandes**

M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, demande de suite un deuxième Clerc sachant bien faire actes courants et inventaires.

ON DEMANDE un ménage, le mari jardinier pour potager et fleurs, et la femme pour la basse cour. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT Ecurie, Remise, Caves et greniers, Cour et Pompe. S'adresser à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre.

Les demandes de renseignements concernant les annonces doivent toujours être accompagnées d'un timbre-poste de 0 fr. 15, pour la réponse.

**MAISON ENTièrement DE CONFIANCE**



**L. MATIGNON-CHARRIER**

Place Dupetit-Thouars, Saumur Vente et échange de Voitures. Harnais tous genres. Articles d'écurie VOITURES D'ENFANTS Genres anglais, fabrication Française, à des prix défiant toute concurrence. Toutes les petites réparations et le posage des caoutchoucs sont faits gratuitement à toutes voitures sortant de la maison

**ÉPICERIE NOUVELLE**

E. CHAUVEAU 38, Rue d'Orléans, 1 rue Beaufort, SAUMUR

Pétrole (par 5 litres)	le litre	0,30
Sucre cassé, 1 <sup>er</sup> choix	le kilo	1,00
— scié	—	1,05
— cristallisé	—	0,95
— pur canne	—	1,00
Café, bon mélange, le 1/2 kilo,	depuis	2,00
Rhum Sainte-Lucie, le litre,	depuis	1,20

**BICYCLETTES MACHINES A COUDRE**

**G. DAVY**

25, Place de la Bilange, 25. — SAUMUR AGENCE DES MARQUES : Hurtu — Starley — Humber — Globe — Acatène-Métropole Bicyclettes pneumatiques depuis 225 francs BICYCLETTE 1897, pièces Éolus, nouvelle chaîne, nouveau cadre, pneus garantis. 275 fr. ECHANGE — LOCATION — ACCESSOIRES — RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES — LEÇONS Machines à coudre: HURTU - DAVIS - VICTORIA Nouvelle Machine HURTU à grande vitesse spéciale pour la confection Vente à crédit — Fournitures — Machines d'occasion — Réparations

**Tapiserie et Ameublements**

ANCIENNE MAISON VOISINE 25, Rue de la Tonnelle, Saumur CH. MEGRIER, SUCCESSEUR Prévient sa nombreuse clientèle que pour cause de fin de bail et changement de domicile, il fera un GRAND RABAIS sur toutes ses Marchandises. La Maison sera transférée rue de la Tonnelle, 28

**ÉPICERIE CENTRALE**

FONDÉE PAR G. DOUESNEL Produits Alimentaires FELIX POTIN E. ALLARDON, 28 et 30, rue St-Jean, SAUMUR

Vins rouges supérieurs	Spiriteux et Rhums Félix Potin (verre non compris)
Coteaux Saumur, le lit. » 35 et » 45	Eau-de-vie de Marmande, le lit. » 20
Cotes de Bordeaux — » 55	— de Montpellier, — » 1 50
— de Frenas — » 70	— d'Armagnac, — » 1 80
— supérieur vieux » 90	Cognac, le litre. » 50 et » 3
Vins blancs supérieurs	Rhum Martinique, le litre. » 2 30
Coteaux Saumur, le lit. » 40 et » 55	— Jamaïque 1 80 et 2 50
— supérieur — » 70 et » 80	— supérieur 3 » et 3 50
Graves supérieur — » 70	Kirsch, 1 80, 2 30 et 3

Appétits divers, Vermouth, Absinthe, etc. Pour les Vins en pièces demander prix et échantillons.

**Imprimerie Paul GODET, Saumur**

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ÉTIQUETTES PARCHEMIN PR ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES PR FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur

**ÉPICERIE PARISIENNE**

IMBERT FILS Place de la Poste, Saumur.

BOUGIES	ORIFLAMME
Bonne qualité, le paquet 70 c.	Le bidon de 5 litres 2 10
1 <sup>re</sup> qualité — 75	LÉONINE
Qualité extra — 85	Produit supérieur 2 15
— à trous — 85	Par caisse de 10 bidons, remise de 0 fr. 50.
Double pression — 95	Huile colza à brûler, 1/2 k. 40 c
Remise de 0,25 par 5 kilo.	Aurore, le bidon 4 25
Hors ville remise de 1 fr.	Alcool dénaturé sans odeur 1 fr. 20

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, PARIS**

56, Rue Jacob, 56, LA MODE ILLUSTRÉE JOURNAL DE LA FAMILLE, 16 PAGES IN-4° Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMÉLINE RAYMOND Paraît toutes les semaines avec une gravure coloriée sur chaque numéro. Saumur, Imprimerie Paul Godet

**AMEUBLEMENTS H. HARDY GLACES ET SIÈGES EN TOUS GENRES FABRICANT. CROIX-VERTE SAUMUR**